

TEMPS PROBABLE :
REGION PARISIENNE. — Temps plus frais,
encore orageux, très nuageux avec éclair-
cies, quelques averses. Vent nord-est faible
à modéré. Nuit : 17°. Jour : 23°.
EN FRANCE. — Situation momentanément
à l'orage en toutes régions et baisse de
température, retour du vent à Nord-Est.
LUNE : nouv. le 7 sept.; dern. quart. le 15.
SOLEIL : lever, 6 h. 7; coucher, 49 h. 33.

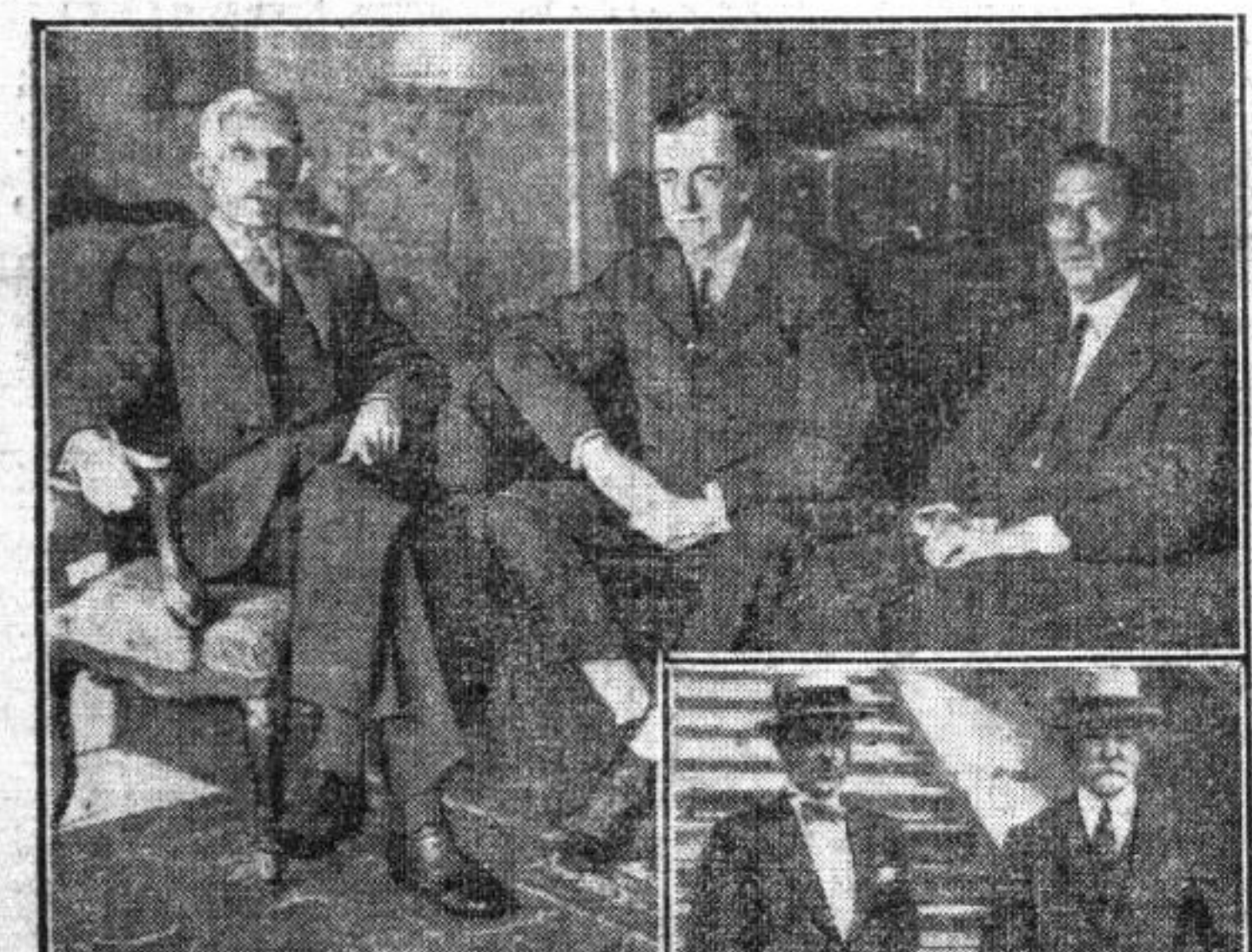
Le Petit Parisien

25 cent.

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DU MONDE ENTIER

51^e ANNÉE. — N° 18.082
MERCREDI
1
SEPTEMBRE 1926
Saint-Louis et saint-Gilles

MM. MELLON ET HUGHES A PARIS



Ils se sont entretenus avec MM. Poincaré et Briand

M. Mellon, secrétaire du Trésor américain, dont nous avons annoncé l'arrivée à Paris, a rendu, hier matin, une visite de courtoisie à M. Aristide Briand, au Quai d'Orsay. M. Mellon était accompagné de M. Hughes, l'ancien secrétaire d'Etat américain qui présida la conférence de la limitation des armements navals à Washington.

D'autre part, à la fin de l'après-midi, M. Poincaré reçut M. Hughes, avec lequel il eut un bref entretien. Le président du Conseil reçut ensuite M. Mellon.

Avant d'entrer dans le cabinet du président du Conseil, M. Mellon, interrogé par les journalistes, déclara qu'il ne convenait de donner à sa visite aucun autre sens que celui d'une démarche de courtoisie. Il ajouta que son voyage en Europe n'avait « aucun but précis, ni aucun caractère politique ».

Enfin, au moment où il quitta M. Poincaré, comme on demandait au secrétaire du Trésor américain s'il pouvait donner quelque indication ou impression sur l'entretien qu'il venait d'avoir, M. Mellon se contenta de répondre :
— Ma situation vis-à-vis du gouvernement français rendrait inopportune toute déclaration de ma part.
Bien qu'il déclare que son entretien avec le président du Conseil français a été strictement privé, il y a tout lieu de croire que M. Mellon a effleuré avec M. Poincaré le problème des dettes. Il est certain qu'aucune décision n'a pu être prise au cours de cette conversation, mais cet échange de vues peut être de plus utiles et le ministre américain, qui profite de son voyage en Europe pour se documenter personnellement sur la situation financière des divers Etats, aura tiré sûrement de précieux renseignements de son entretien avec le chef du gouvernement français.

ABD EL KRIM EN ROUTE POUR L'EXIL EST ARRIVÉ HIER A MARSEILLE

(Voir à la troisième page.)



UN INSTANTANE PRIS AU DEPART D'ABD EL KRIM A CASABLANCA
A droite du roi, son frère; à gauche, l'interprète, M. Sagnes

LA LIVRE A 164 75

Le franc a sérieusement amélioré sa position. Lundi la livre cotait 168 en clôture et ouvrait hier au même cours. Mais elle descendait peu à peu, touchait 164 90 à 15 heures et terminait à 164 75.
Le dollar qui, avant-hier, faisait 34 63 est descendu à 33 95. Le franc belge était à 0 925, le franc suisse à 6 56 et la lire italienne à 1 11.

Incognito le prince de Galles traverse Paris et part pour Biarritz

Le prince de Galles, voyageant incognito, accompagné de six détectives chargés d'écarter les importuns est arrivé, hier, à Paris, en gare du Nord, à 16 h. 5.
Le soir même le prince de Galles a pris le train pour Biarritz où déjà son automobile est arrivée depuis plusieurs jours.

La Chine renvoie l'ambassadeur des Soviets

Pékin, 31 août (d. Indopacif.).
Le gouvernement de Moscou ayant refusé de rappeler M. Karakhan, le gouvernement chinois a décidé de remettre son passeport à l'ambassadeur des Soviets, lui reprochant son immixtion dans la politique intérieure.

OU PEI FOU AURAIT ÉTÉ BLESSÉ AU COURS D'UN COMBAT CONTRE L'ARMÉE ROUGE DE CANTON

Ses troupes, vaincues, auraient évacué Hankéou

Londres, 31 août (dép. Petit Paris.).
Un message Reuter de Hong-Kong annonce que le gouvernement de Canton vient de faire connaître, par son bureau de la presse, qu'un télégramme du général Chiang Kai Sheng, commandant en chef du corps expéditionnaire rouge de Canton, l'informe que celui-ci, opérant victorieusement contre l'armée d'Ou Pei Fou, s'est emparé successivement de Wouchang et de Hankéou, siège de l'état-major des armées alliées. Le message ajoute que trois divisions du maréchal Ou Pei Fou ont été évacuées cette dernière ville. L'évacuation a été précédée du pillage de la ville indigène.
Selon les dernières informations recueillies, Ou Pei Fou a été blessé au cours des derniers engagements contre l'armée cantonnaise.
D'autre part, un message Reuter de Swatow signale que des grévistes se sont emparés ce matin d'un cargo de tabac appartenant à la compagnie anglo-américaine. Le directeur de la douane a informé les grévistes qu'à moins que la cargaison soit sans délai restituée elle se verrait dans l'obligation de fermer immédiatement la douane.

AVANT L'ASSEMBLÉE DE LA S. D. N.

Sir A. Chamberlain et M. Briand ont conféré hier au Quai d'Orsay

Le chef du Foreign Office est reparti le soir même pour Genève. Le ministre français des Affaires étrangères partira aujourd'hui

M. Briand qui devait partir hier pour Genève, où il va représenter la France au conseil de la S. D. N. qui se réunit demain, a retardé son départ de vingt-quatre heures. Il ne quittera Paris que ce soir, vraisemblablement par voie ferrée.
Le ministre français des Affaires étrangères, qui comptait s'entretenir, en cours de route, avec sir Austen Chamberlain, qui se rend également à Genève, a pu néanmoins avoir à la fin de la journée d'hier, une conversation d'une heure environ avec le chef du Foreign Office.
Celui-ci, en effet, étant arrivé de Londres à 18 h. 30, n'est reparti pour Genève qu'à 20 h. 55. M. Briand s'était rendu à la gare du Nord, où se trouvaient également l'ambassadeur de Grand-Bretagne, lord Crewe, le personnel de l'ambassade, et M. Carré, chef adjoint du protocole, venus pour saluer sir Austen Chamberlain. Les deux hommes d'Etat étant montés dans l'auto de M. Briand, s'en furent à l'ambassade d'Angleterre où l'entretien se poursuivit, point trop longtempé cependant, car sir Austen Chamberlain devait dîner à l'ambassade avant de reprendre le train.

Bien qu'aucune indication officielle n'ait été donnée sur la conversation qu'ont eue les deux ministres des Affaires étrangères, il va de soi que cette conversation a été d'une portée très générale et n'a pu que constater que les échanges de vues des chancelleries avaient déjà établi, à savoir, la similitude des dispositions des deux cabinets en ce qui concerne les deux problèmes principalement agités ces jours-ci : la question des sièges et celle de Tanger.

On peut dire que sir Austen Chamberlain et M. Briand sont résolus à collaborer étroitement pour éviter qu'il soit porté atteinte à l'œuvre de la Société des nations, et pour ne pas laisser la discussion sur Tanger s'étendre à d'autres puissances que celles directement intéressées.

Au cours de la matinée, M. Briand s'était longuement entretenu des questions au programme de l'Assemblée de Genève avec M. Paul-Boncour qui l'assistait à cette assemblée comme second délégué.

LA QUESTION DES SIÈGES

Le comité de rédaction de la commission compétente, élabore un compromis
Genève, 31 août (d. Petit Parisien.).
Après une longue discussion, le comité de rédaction de la commission pour la réorganisation du conseil de la S. D. N. s'est mis d'accord ce soir sur une formule qui concilie le plan primitif adopté en mai dernier à l'instigation du vicomte Cecil avec les dernières suggestions présentées lundi par M. Fromageot.

Aux termes de cet accord, le nombre des membres non permanents du conseil reste fixé à neuf. Lors des prochaines élections, on peut assurer l'application du système de roulement qui fut précédemment l'objet d'un amendement spécial, trois de ces membres seront élus pour un an, trois pour deux ans, et trois pour trois ans. On arriverait, de la sorte, à un renouvellement annuel par tiers.

En ce qui concerne les membres dits rééligibles, leur nombre est limité à trois, comme celui des membres qui pourront être respectivement élus pour trois ans. On doit ainsi les éliminer de la compétition auxquelles la procédure préconisée par M. Fromageot pouvait donner lieu.
En outre, les membres rééligibles seront désignés par un vote spécial de l'Assemblée, au moment même de leur première élection. De cette façon, la Pologne et l'Espagne seraient immédiatement assurées de siéger au conseil pendant six ans.

Cette formule transactionnelle sera soumise, demain matin, à la commission plénière. Elle paraît devoir donner satisfaction aux diverses fractions de l'Assemblée. La dernière inconnue est désormais l'attitude de l'Espagne.

A la Dernière Heure : Berlin envisage comme probable le retrait de l'Espagne de la S. D. N.

Une rue "Aristide-Briand" à Bucarest

Bucarest, 31 août (dép. Havas.).
Le gouvernement a l'intention de donner à une rue de Bucarest le nom de M. Aristide Briand pour marquer le respect et l'amitié de la nation roumaine à l'égard du grand homme d'Etat français.

Le mécanicien Gabriel Ducos blessé dans l'accident d'avion de Lympe chevalier de la Légion d'honneur

Par décret du ministre du Commerce, le mécanicien d'avion Gabriel Ducos, qui fut blessé dans l'accident d'avion de Lympe le 18 août dernier, au cours duquel le pilote Delisle trouva la mort, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur avec la citation suivante :

M. Gabriel Ducos, mécanicien-navigateur, « Mécanicien-navigateur, d'une remarquable conscience professionnelle, a fait preuve de plus de belles qualités d'habileté et de maîtrise. A donné plusieurs fois, à plusieurs reprises, toute la mesure de son sang-froid, en se portant en plein vol sur le plan de son avion pour réparer certains organes du moteur. Titulaire du brevet de mécanicien de transports publics et du brevet de navigateur, a été grièvement blessé à l'adduction (humerus) le 18 août 1926, à la suite d'un accident d'aviation sur la ligne Paris-Londres. »

LE GÉNÉRAL PERSHING CHEZ LE MARÉCHAL FOCH



On sait que le général Pershing, venu en France pour visiter les cimetières du front et qui s'est embarqué hier à Cherbourg sur le Leviathan pour rentrer aux Etats-Unis, est allé avant-hier rendre visite à son grand ami le maréchal Foch, dans son domaine de Traoufontenou, à Ploujean. Voici une photographie prise au cours de cette visite. Le général porte dans ses bras l'une des petites-filles du maréchal. On voit celui-ci à gauche, au fond, le général Weygand.

LE BEY DE TUNIS QUITTE LA FRANCE AUJOURD'HUI

Marseille, 31 août (dép. Petit Paris.).
Venant de Luchon, S. A. Mohamed el Habib, bey de Tunis, est arrivé, ce soir, à Marseille.

Le bey s'est rendu directement dans un hôtel de la Cannebière, où des appartements lui avaient été retenus. Il quittera Marseille demain par le paquebot Gouverneur-Général-Grévy, à destination de Tunis.

LE NICHAM IFTIKAR A LA VILLE DE VERDUN

Toulouse, 31 août (dép. P. Parisien.).
Avant de quitter Luchon, le bey de Tunis a remis à M. Schieller, maire de Verdun, un diplôme spécialement à Luchon, la grand-croix du Nicham Iftikar pour la ville martyre.

Le bey a regretté que son état de santé ne lui ait pas permis d'aller apporter lui-même cet hommage aux morts héroïques de Verdun.

DOUZE "NATURES LIBRES" EXPULSÉS DE LOCARNO

Ils se promenaient tout nus sur les bords du lac.
Bellinzona, 31 août (dép. Fourmieri.).
Le département cantonal de police, après avoir pris connaissance d'un rapport de la police de Locarno, a ordonné l'expulsion immédiate du territoire tessinois de douze sujets allemands et anglais, faisant partie de la secte des "Natures libres" qui se promenaient tout nus sur les bords du lac de Locarno et de la Maggia.

A MONTMARTRE

La maison de Mimi Pinson ne doit pas mourir

Un des coins les plus pittoresques du vieux Montmartre, la maison de Mimi Pinson, poétique et discrète, doit, paraît-il, tomber demain sous la pioche des démolisseurs. Pour l'édilité, c'est le 18 de la rue du Mont-Cenis, sans plus.

Elle doit, nous dit-on, être remplacée par un de ces gratte-ciels, semblable à celui construit sur les ruines de la maison de Berlioz et qui n'emblait pas la Butte. Montmartre est menacé de la mort lente. Mais Paris ne veut pas qu'il meure.

C'est pourquoi la république de Montmartre et la commune libre du Vieux-Montmartre dénoncent ce sacrilège. Le serin de la grisette doit continuer à chanter dans l'embrasure de la fenêtre aux capucines. S'il se taisait, ce serait un peu de l'âme de Paris qui cesserait de palpiter.



La maison de Mimi Pinson
nir du Montmartre d'autrefois, ne doit pas disparaître et ne disparaîtra pas. Il faut sauver ce coin charmant, évocateur de notre jeunesse.
C'est, votre avis, Gustave Charpentier, père de Louise, et de Mimi Pinson aussi. C'est le mien également.
MAURICE NEUMONT
vice-président et secrétaire général
des Humoristes

UN HOMME ET TROIS ENFANTS PÉRISSENT DANS L'INCENDIE D'UNE MAISONNETTE EN BOIS

En outre, une fillette et une jeune femme sont grièvement brûlées

Meaux, 31 août (d. Petit Parisien.).
La population de Montévrain, près de Lagny, fut mise en émoi, hier soir, vers 9 h. 30 par un violent incendie qui, en quelques minutes, détruisit complètement une maisonnette en bois dans les cendres de laquelle on devait découvrir un peu plus tard, les débris calcinés de quatre cadavres.

Comme tant de constructions légères mises à la mode par la crise du logement et le désir d'avoir une maison et un jardinet à soi, celle qui s'élevait en bordure d'un perron, entre l'école d'Alambert et la ligne du chemin de fer départemental de Lagny à Mortcerf, dans un site très séduisant, était faite de sapin verni.

Elle avait 3 mètres de largeur sur 10 de longueur et comprenait trois pièces dont une cuisine occupait le centre. Cette maisonnette appartenait à un jeune ménage d'ouvriers laborieux, les époux Grignon, venus de Bagnolet. Le mari, Henri, vingt-cinq ans, exerçait le métier d'ouvrier plombier.

Momentanément, ces braves gens hébergèrent trois fillettes en vacances, les sœurs Berthe, Thérèse et Pauline Rosenbaum, filles d'un marchand de légumes de nationalité russe habitant 21, rue Charles-V, à Paris.

Le petit Henri, âgé de deux ans, couchait dans la chambre de ses parents.

Fatale imprudence

L'autre soir, tandis que les enfants étaient couchés, Mme Grignon, occupée à remettre sa cuisine en ordre, se pencha sur la table pour verser de l'essence dans une petite lampe. Elle utilisait pour s'éclairer une autre lampe dont la flamme vacillait. A



TROIS DES VICTIMES. — En haut : Berthe, et, au-dessous, Pauline et Thérèse Rosenbaum. Seule des trois sœurs, Pauline survit

ce contact, les vapeurs de l'essence s'enflammèrent et successivement les deux lampes, puis le bidon, explosèrent. Le dangereux liquide communiqua le feu aux vêtements de la jeune femme, qui appela au secours. Son mari jeta sur elle une couverture de coton, qui brûla aussitôt. Affolés, ils ouvrirent la fenêtre afin de crier à l'aide, mais l'air pénétrant dans la maisonnette aviva les flammes. Mme Grignon se dévêtit aussitôt et se sauva par la fenêtre. La petite Pauline Rosenbaum, huit ans, se précipita à sa suite et fut grièvement brûlée au bras gauche.

A son tour, M. Grignon entra dans la fenêtre pour s'élever de la fournaise, mais pensant aux enfants restés au milieu de ce foyer que la sécheresse, la peinture et le bois continuait à rendre extrêmement ardent, il entra précipitamment pour tenter de les sauver. On ne devait plus le revoir.

Les élèves de l'école d'Alambert et tout le village accoururent, mais la maisonnette n'était bientôt plus qu'un amas de cendres fumantes. Quand on eut poussé le déblaiement assez avant, on retira des débris M. Grignon dont il ne restait plus que le buste. Le malheureux, accroupi sur l'emplacement où se trouvait le lit de son enfant, serrait ce dernier dans ses bras. Le pauvre petit était en partie carbonisé. Aveuglé par la fumée, M. Grignon n'avait pas pu retrouver la fenêtre et était tombé asphyxié.

Plus loin, on retira les cadavres des malheureuses fillettes, Berthe et Thérèse Rosenbaum. Elles s'étaient blotties sous leurs draps croyant ainsi pouvoir se préserver des flammes.

Les autorités locales ont fait transporter ce qui restait des quatre victimes dans un local servant de salle de répétitions aux sociétés.

Mme Grignon, dont l'état est des plus graves, et la jeune Pauline Rosenbaum sont soignées à l'hospice de Lagny.

Mme Grignon qui avait pu, aux premières heures, faire au brigadier de gendarmerie Danguy le récit du terrible accident n'a pu être entendue par les magistrats du parquet de Meaux, son état s'étant subitement aggravé au point de ne laisser aucun espoir.

Notre enquête à Paris

M. et Mme Rosenbaum avaient quatre fillettes, qu'ils adoraient faisant pour les élever de gros sacrifices. Ils avaient envoyé les trois aînées, Berthe, Thérèse et Pauline, à Montévrain, tandis que la plus jeune, Mireille, âgée de trois ans, avait été emmenée dans le Midi par sa bonne, qui en est originaire.
Prévenu au marché d'Aligre du malheur qui les frappait, M. et Mme Rosenbaum sont partis immédiatement pour Montévrain. La malheureuse mère attend un cinquième enfant.

POUR LE PLUS LONG VOL... CHALLE ET WEISER SONT REPARTIS



Comme il avait été décidé, et bien que les renseignements météorologiques annonçassent des orages sur la mer Noire, le lieutenant Challemelle et le capitaine Weiser sont partis hier du Bourget, à 6 h. 18, pour tenter de ravir aux capitaines Girier et Dordilly le fameux trophée de la coupe Renault pour le plus long vol.

L'avion Bréguet qui pilotent les aviateurs est équipé d'un moteur Farman 12 cylindres en W, 500 chevaux à réduction, qui a déjà de nombreuses heures de vol. Le plein des réservoirs a été fait à 2 985 litres d'essence et 200 litres d'huile. L'avion en ordre de marche pèse au départ 4 150 kilos.

Notre cliché, pris au moment du départ, représente le lieutenant Challemelle s'apprêtant à prendre place dans l'appareil, où se trouve déjà le capitaine Weiser.

LE CIRCUIT DES CAPITALES DU NORD

Le commandant Weiss et le sergent Latapie sont proposés, le premier pour officier dans la Légion d'honneur et le second pour la médaille militaire

Les deux aviateurs qui viennent d'accomplir le circuit des capitales du Nord sont inscrits au tableau de concours, le commandant Weiss pour officier de la Légion d'honneur et le sergent Latapie pour la médaille militaire, avec les brillantes citations suivantes :

Weiss, chef de bataillon au 34^e d'aviation. — Officier ardent et enthousiaste, s'est brillamment conduit pendant la guerre. Ne cesse de se distinguer à la tête de son groupe et dans l'exécution de tous voyages aériens éminemment profitables au développement de l'aviation française. Vient d'accomplir dans des conditions particulièrement remarquables, le circuit des capitales du Nord de l'Europe.

Latapie, sergent au 34^e d'aviation. — Pilote hors de pair, joignant à une rare audace une habileté consommée et une endurance sans limite. Spécialiste des grandes épreuves aériennes, vient d'accomplir, dans des conditions particulièrement remarquables, le circuit des capitales du Nord de l'Europe.

LES GRANDES ENQUÊTES DU « PETIT PARISIEN »

MARSEILLE, PORTE DU SUD



LA CANNEBIÈRE

Ce n'est pas du tout ce que vous croyez.

La Cannebière ne donne rien en photographie.

On la met sur carte postale, c'est entendu, et puis après ?
Cela n'a rien appris à personne de voir la Cannebière sur carte postale. Les mieux que pourraient en faire une peinture ne seraient qu'un tableau qui en vaudrait un autre.

C'est comme si l'on peignait une cour d'assises avec son prévenu, ses juges, ses avocats. Cela ne traduirait pas les passions que soulève une cause populaire.

La Cannebière a peut-être bien huit ou neuf maisons. Cependant elle est comme toutes les rues, elle a deux côtés, ce qui peut lui faire seize ou dix-huit maisons.

Elle ne donne même pas sur le large de la mer, mais sur le vieux port, si vieux en effet, qu'il n'est plus qu'un beau mort.

Il y a des hommes et des femmes qui, sont assis aux terrasses des cafés, d'autres qui vont et qui viennent. Des automobiles sur le modèle de toutes les autres automobiles, et des chiens qui ne sont même pas des tigres.
Seulement, voilà !
Les gens de la Cannebière ne res-

LE PLAN D'ÉCONOMIES

LES MINISTRES TRAVAILLENT
A LE METTRE AU POINT

Au conseil de cabinet, qui aura lieu ce matin, M. Briand, avant de partir pour Genève, exposera à ses collègues les réformes et compressions qui comportent les services des Affaires étrangères

M. Poincaré poursuit avec ténacité et méthode le plan de travail qu'il s'est assigné et qui comporte, notamment, la réalisation de larges économies dans les services publics. Le plan général de ces compressions d'effectifs et réductions de dépenses, qui n'a pu être mis au point dans le dernier conseil des ministres tenu jeudi, a fait l'objet d'études préparatoires très actives dans tous les départements ministériels au cours des dernières journées. La plupart des ministres sont désormais en mesure d'examiner avec leurs collègues les réformes à pratiquer dans leurs services.

Trois conseils de cabinet seront tenus cette semaine, aujourd'hui, demain jeudi et samedi, et consacrés à l'étude des économies, ainsi qu'un conseil des ministres qui aura lieu vendredi. Il est peu probable que l'ajustement définitif du plan des restrictions administratives puisse être obtenu dans ces quatre séances tant est vaste et complexe le remaniement des départements ministériels auquel le président du Conseil et ses collègues ont la volonté d'aboutir.

M. Briand devant quitter Paris ce soir à 21 heures pour se rendre à Genève, les membres du gouvernement consacreront leur réunion de ce matin à l'examen de ses propositions relatives aux réformes à pratiquer dans l'administration des Affaires étrangères, afin qu'une décision puisse être prise à leur sujet avant son départ. Cette étude remplira la plus grande partie, sinon la totalité, de la réunion du conseil de cabinet ; toutefois, il est possible, si les ministres en ont le loisir, que M. Poincaré commence l'exposé des regroupements administratifs et des compressions à pratiquer dans les services de la Guerre et dont il a préparé le programme dans une série de conférences récentes.

Au surplus, la délibération des membres du gouvernement comportera un compte rendu par chaque ministre intéressé sur les résultats obtenus par la mise en application des mesures pour réduire les prix et sur les sanctions intervenues.

L'organisation de l'office des tabacs

M. Poincaré a eu, hier après-midi, une conversation avec M. Lebrun au sujet de l'organisation du nouvel office des tabacs, dont le sénateur de Meurthe-et-Moselle préside le conseil d'administration.

LE TEMPS RESTE A L'ORAGE

Mais on prévoit une amélioration pour demain
— Ciel gris, atmosphère immobile et lourde, chaleur orageuse, ont pesé hier sur la région parisienne.
— L'office national météorologique, que nous avons questionné, prévoit, pour aujourd'hui, la continuation de cette tendance orageuse, mais escompte, pour demain, une amélioration avec légère baisse de température.

on ne sait quoi faire, de rencontrer un membre de sa famille.

La Cannebière est le foyer des migrants.

C'est le rendez-vous de tous les Français qui se sont connus ailleurs qu'en France.

Si vous avez un compte à régler avec un mauvais Européen qui, sur un point quelconque des grands océans, vous a vendu des poissons chinois qui sont crevés en route, achetez un gourd'n, venez vous asseoir sur la Cannebière et attendez : le misérable passera sûrement un jour.

Ils y passent tous.

C'est à croire que les voyageurs ont une religion secrète et que la Cannebière est quelque chose dans la religion des voyageurs, comme la Mecque dans la religion des musulmans.

Cela, par exemple, doit leur valoir d'importantes indulgences plénières, de venir une fois tous les cinq ans prendre un vermouth-cassis sur la Cannebière !

En tout cas, ce doit être une raison comme ça.

Autrement je ne rencontrerais pas ici, tous les soirs, de 6 heures à 7 heures, tous les messieurs et toutes les dames que j'ai connus sous l'autre soleil.

Voici le restaurateur de Djibouti, venu à Marseille acheter du beurre, des œufs à la coque et peut-être même de la glace ! Voici M. Alphonse, sin qui vend des pianos mécaniques dans toute la Syrie. Pas une garnison du Liban n'est installée un piano mécanique. Enfin vous comprenez ce que vend M. Alphonse. C'est à Marseille qu'il embarque sa marchandise. « Si l'on pensait pas à distraire les petits soldats qui se battent pour nous contre les Druses, qui donc y penserait ? » dit-il. Voici le marchand de tabac d'Algérie ! Il faut n'avoir jamais porté un casque colonial pour ignorer ce phénomène incomparable. Pour mon compte, depuis douze ans que je le rencontre, il me promet un paquet de cigarettes, et cela dans les cinq parties du monde.

— Tiens ! fait-il, je rentre de Perse et je repars pour le Maroc, mais viens ce soir prendre le vermouth-cassis, je te donnerai un paquet de cigarettes !

Voici un pilote de la rivière de Saigon. Il y retourne. Il n'était pas mal en France...

— ...Mais, en Cochinchine, vois-tu, mon vieux, on se sent tout de même un peu plus chez soi !

Voici les officiers coloniaux ; celui-là faisait le capitaine à Tien-Tsin, il va faire le commandant à Madagascar. Retour de Brazzaville, cet autre va instruire les cipayes à Pondichéry.

Voici Mouffin. Ah ! Mouffin ! Il n'a pas le temps de s'arrêter ; il est pressé. On l'attend à sa maison, paraît-il.

— Et où est votre maison, Mouffin ?

— Aux Nouvelles-Hébrides, pardi ! répond-il.

Je me suis brouillé avec l'étonnant Raïly, qui était mon grand ami, que je n'avais plus revu depuis trois ans, que j'avais quitté, je crois, à Manille ou à Java et qui, depuis quarante-huit heures, regardait sur la Cannebière si je passais.

Il me voit. Il pousse un cri de putois. Je continue mon chemin. Il enjambe le mur, renverse les siphons, me met la main au collet.

— Je l'attendais, me dit-il. Ton verre est servi. Tu repars après-demain avec moi, j'ai une voiture sur le bateau. Tu n'as pas trop vieilli. Mais je ne me trompe pas, tu es bien mon vieux ami Londres. Oui, c'est bien toi. Ce n'est pas trop tôt. Tu vas écouter mon affaire.

Où nous sommes-nous quittés ? Tu te rappelles, toi ? Je crois que c'est à Bombay. Bref ! Voilà un an, je rentre de ma tournée au Japon. Je débarque ici le 27 janvier. Je me dis : je vais aller voir ma sœur à Châlons. Figure-toi qu'avant, j'ai l'idée de passer à ma maison de commerce. Le patron était là. Le voilà qui me fait des grâces.

Il y a une affaire formidable à traiter à Madagascar, qu'il me dit. Tant mieux, patron.

— Elle est pour vous !

— Merci.

Je remettais mon chapeau quand il me dit :

— Le bateau part demain, le 28.

— Patron, je viens de m'envoyer la Nouvelle-Zélande, l'Australie, les Philippines, le Japon, l'Inde, la Chine et leur petit-fils l'Indochine. Vous êtes bien gentil, mais je voudrais aller voir ma sœur.

— Où est-elle votre sœur ? me demande-t-il.

— A Châlons.

C'est trop loin ! Vous n'aurez pas le temps. Qu'est-ce que cela peut vous faire d'aller avant à Madagascar ?

Après tout il avait raison. Qu'est-ce que cela pouvait me faire d'aller avant à Madagascar ?

Entendu, patron, lui dis-je ; j'y vais et je reviens.

J'arrive à Tananarive — tu sais, la mère Karimane, mon vieux, elle est crevée ! — je fais l'affaire. J'allais reve-

nir voir ma sœur quand la maison me fait de profiter de l'occasion pour faire la tournée diagonale de l'Afrique. C'est prendre la piste Zanzibar pour aboutir à Konakry. Quand je repense à ça, j'ai toujours soif — donne au petit Raïly un vermouth-cassis, garçon, pour la diagonale — alors j'ai fait l'Afrique. J'ai repris un « chalut » à Konakry. De Bordeaux, je m'en vais. Dix-huit mois de mers du sud, dix chiez les nègres. Cela fait à mon calendrier deux ans et quatre mois. Or je suis ici depuis trente-six heures, et je vais repartir sans voir ma sœur. C'est pourquoi je l'emmène. Voilà ce que ça passe. De Beyrouth on gèle Bagdad, de Bagdad la Perse. Le but est Kaboul. L'Afghanistan, voilà le neuf, voilà l'avenir. C'est cela qui va faire une belle tournée, vieux compagnon !

— Tu n'as pas vite, Raïly. Pour moi ce n'est pas possible. Je ne vais pas de ce côté.

— Mais, mon vieux, je te dépose-rais où tu voudrais !

— Je dois prendre un autre bateau.

— J'ai une voiture. Je te mettrai au golfe Persique. Là, tu en prendras des bateaux. Ce n'est pas ce qui manque, les « chaluts », dans le golfe Persique. En attendant, tu vas voir comment, au bout de deux ans et quatre mois chez les sauvages, on sait offrir à dîner à ses amis !

C'est le lendemain à midi quarante que je me suis brouillé avec Raïly. La Cannebière était de joie sous le soleil. Les « marins » étaient autour de leur table, au café glacier.

C'est là qu'ils se retrouvent quand ils débarquent. Ce sont des officiers de la marine au long cours. Lorsque l'on se rate seulement d'une heure à cette table de café, la tyrannie de la mer est si grande que cela suffit, parfois, pour que l'on reste un an sans se revoir !

C'est comme une espèce de rendez-vous dans la lune.

Je m'étais donc avec mes amis les marins.

Raïly entra. Les marins étaient aussi ses amis. Il me dit tout de suite : « Ton sac est fait ? C'est à 4 heures, tu sais. »

Je lui demandai d'être sérieux.

— Alors, tu ne viens pas avec moi, fit-il ?

J'expliquai aux amis que Raïly s'était mis dans la tête de m'emmener en Afghanistan.

— Oui, ou non, viens-tu avec moi ? Je lui dis qu'il rêvait.

Il s'était assis. Il se leva, serra la main à tout le monde, mais pas à moi.

A la porte, il se retourna.

— Alors, c'est non ? fit-il.

— Evidemment !

On l'attendit une demi-heure, mais il ne revint pas. Je ne l'ai plus jamais revu.

La Cannebière a peut-être bien seize ou dix-huit maisons... Seulement, voilà !

(A suivre.) ALBERT LONDRES.

LA RECONSTITUTION DES RÉGIONS DÉVASTÉES ET LES PRESTATIONS EN NATURE

M. André Tardieu a conféré, hier après-midi, avec M. Poincaré au sujet des prestations en nature et des mesures à prendre à leur sujet. Le ministre des Travaux publics avait eu auparavant un entretien avec M. Hays, sénateur du Nord, président du groupe interparlementaire des régions dévastées.

LES NOUVEAUX TARIFS ET RÈGLEMENTS DE L'OCTROI DE PARIS

La préfecture de la Seine communique : Les majorations provisoires de taxes d'octroi votées par le conseil municipal le 10 août dernier ont été approuvées par décret entré en vigueur le 2 septembre.

Presque toutes ne font apparaître qu'un pourcentage très réduit relativement à la valeur marchande des objets et produits imposés et ne doivent avoir qu'une influence minime sur les prix de détail.

Ces majorations procureront au budget de la Ville de Paris un supplément de recettes de 88 millions par an. Elles donneront des disponibilités immédiates, ne nécessiteront pour leur recouvrement aucune dépense nouvelle de personnel ou de matériel et atteindront la population parisienne, au même titre que la population domoile, réduisant d'autant les charges de cette dernière.

La livraison des journaux à domicile

Dans son numéro d'hier mardi 31 août, le Petit Parisien a inséré une communication de la chambre syndicale des papeteriers, merciers, libraires et marchands de journaux, qui émettait la prétention de faire payer une taxe de 0 fr. 50 par mois, à partir du 1^{er} septembre, à toute clientèle servie en journaux à domicile.

Le Petit Parisien, dont la bonne foi a été surprise, informe ses lecteurs qu'ils n'ont aucune somme supplémentaire à verser à leur marchand habituel pour le service à domicile, pour lequel ce marchand est déjà rétribué par une remise suffisante sur la vente.

— Adieu, monsieur Pierre.

Elle le vit s'éloigner, disparaître dans l'ombre de la pièce voisine. Alors elle pleura sans cesser ses larmes. Puis elle songea qu'elle pouvait l'apercevoir encore, lui qui parlait, et elle courut vers la baie vitrée. Elle toucha du genou une petite table de marbre toute chargée de livres dont un seul était ouvert. Elle baissa vers le volume des yeux indifférents, et au sommet d'une feuille, elle lut deux vers :

On voudrait s'arrêter à la page où l'on aime Et la page où l'on meurt est déjà sous la plume.

Ses larmes l'aveuglèrent. On voudrait s'arrêter à la page où l'on aime. Elle appuya ses mains sur l'espagnole, et elle sentit contre sa joue le froid d'un vitre. Elle prit l'écrit.

Il coupa au travers de la pelouse, vers l'entrée noire de la grande allée. Il se voyait un peu, peut-être sous les coups du vent, peut-être sous la charge de son malheur. Elle gémit :

— Pierre... Mon Pierre...

Et, comme s'il l'avait entendue, il regarda vers elle, puis il continua sa marche. Le vent faisait battre le bas de son manteau et soulevait ses plis des sautelles mortes. Les arbres avaient des rumeurs de tempête.

— Pierre que j'aime... murmura Lucie.

Il approchait maintenant de l'allée. Dans quelques instants elle ne le verrait plus et tout serait fini pour elle comme pour sa mère. Il se mit à courir droit devant lui, et elle fut certaine qu'il pleurait.

Quand il eut disparu derrière les arbres, elle regarda encore cet endroit où elle avait cessé de le voir. Ses larmes coulaient sa figure et elle en goûtait l'amertume sur sa bouche. Elle

LES JOYEUSES HISTOIRES DE LA GARE D'ALBERT

Parmi les vingt-cinq personnes inculpées dans des vols de colis, dont le total atteint 700.000 francs, figurent le chef de gare et plusieurs de ses subordonnés

Albert, 31 août (d. notre env. spécial).

Depuis quelques mois, la gare d'Albert n'était plus l'honnête station d'une vaillante et industrieuse cité de la Somme ; c'était la forêt de Bondy. Seulement, ce n'était pas les voyageurs qu'on y dérobait comme au temps des diligences. Les malandrins modernes ne s'attaquaient qu'aux colis.

Malheur aux cafés, aux chaussures, aux parfums, aux photographes qui s'aventureraient pour transiter en gare d'Albert !

Sept employés, en tête le chef de gare de la grande vitesse, les répartissent, moyennant finances, entre des douzaines de commerçants sans scrupules. Bilan : 700.000 francs de vols au préjudice de la compagnie du Nord, 35.000 francs à celui de la compagnie du Chemin de fer économique, 19 arrestations, 25 inculpations.

Le café de Marc

Un des premiers pincés fut Marcel-Louis Marc, vingt-cinq ans, employé à la grande vitesse de la gare d'Albert.

Le commissaire Chauvin et l'inspecteur Trouard, de la brigade de Lille, soupçonnaient Marc d'avoir volé dix kilos de café dissimulés en gare d'Albert, dans la nuit du 4 août.

Quand le magistrat se présenta chez Marc, celui-ci était en vacances chez des parents à quelques lieues de là.

Le commissaire Chauvin est satisfait. Il fréta une auto et roula à 50 à l'heure à la villégiature en question.

Interrogé habilement, Marc se troubla, puis avoua :

— Oui, j'ai pris le café, dit-il, et j'ai remis à « Tatave », qui m'a donné 100 francs.

« Tatave » n'est autre qu'un marchand de fromages, établi rue de Bapaume, qui s'appelle en réalité Octave Vanzwaermen. Et Marc, que son nom semblait surtout attacher au café, avait détourné de leur destination réelle un nombre considérable de colis que « Tatave » lui payait, l'un dans l'autre, 40 francs pièce.

— Parfois, ajouta-t-il, il me donnait en outre un peu de ce qu'il trouvait dans les paquets. Grâce à lui, le café ne me revenait pas cher, et j'avais même du sucre à l'œil pour mettre dedans. Enfin, j'héritai, un jour, d'un superbe imperméable.

« Tatave », sa bonne et son amie

Les agissements de Vanzwaermen avaient pas échappé aux enquêteurs. Toujours levé avant l'aube — la fortune est aux gens qui se lèvent tôt — « Tatave » était aperçu chaque matin, vers 5 heures, en grand concubinage avec Marc et un autre employé nommé Godbert, derrière les hangars de la grande vitesse.

Le gendarme Moreau se mit en vain en surveillance. Mais il eut l'idée de demander une permission. En congé régulier, l'inspecteur gendarme put se mêler à présent chez le marchand de fromages qui était en tournée commerciale et lui adroitement recueillir les confidences de la bonne de la maison Mme Le Cann.

Mme Le Cann était d'avis que son maître s'approvisionnait à la gare à bon compte.

— J'ai trouvé, sur des ballots, des étiquettes qui n'étaient pas adressées au nom du patron.

— Confiez-moi les étiquettes, dit le gendarme.

— Je ne les ai plus, mais j'en aurai d'autres.

En attendant les précieuses étiquettes, M. Moreau entreprit de gagner la confiance de la maîtresse de la maison, après celle de la bonne.

La maîtresse de la maison était aussi celle de Vanzwaermen. C'est une jolie fille de vingt ans, Louise Richard.

La femme la plus aimée à toujours quelque chose à reprocher à son ami. Louise avoua au gendarme Moreau que « Tatave » était brutal et qu'elle avait voulu raconter tout ce qu'elle savait, « Tatave » avait en prison. Mais elle ne raconta rien et il fallut attendre qu'il eût quelques jours encore pour qu'une étiquette portant comme expéditeur M. Abucan, 48, rue Turbigo, à Paris, et comme destinataire M. Vizez, à Douai, fût remise à la justice.

M. Chauvin enquêta à Douai. M. Vizez n'avait jamais reçu son colis. On perquisitionna chez Vanzwaermen. Edification complète. L'arrière-boutique sentait, non pas le livarot, mais le chypre. Le marchand de fromages entreposait des parfums et aussi de la lingerie, des souliers, des appareils de T. S. F.

« Tatave » assura que ce bizarre

regard de source ? A quel bon mettre du chagrin sur des lèvres qui semblaient dessinées pour le sourire comme des lèvres d'enfant ?

Lucie le entra dans la pièce où il avait vu Florence Béril, pour une illusion, juché de coussins qui s'éparpilaient entre des fauteuils, contre une table-guéridon et sur un divan bas, il dit, un peu trop haut peut-être, avec une pauvre gaîté qui tentait de vaincre la dure oppression du cœur :

Déjà levée, Mami, et déjà si jolie !

Elle vint à lui et mit sur ses épaules, que le chagrin lassait, deux petites mains aux ongles algaïs, comme deux mains aux ongles algaïs, comme deux mains parfumées de rose et d'églantine, puis fixant sur son fils un regard pénétrant et tendre, elle répondit :

— Ta voix semble un peu soucieuse... Elle te va ?

Près d'elle, il semblait être un frère que console une sœur. Il répéta, au hasard, car toute sa pensée le ramenait vers Lucie :

— Tes yeux, à toi, sont clairs comme ta robe.

Il acheva, en pensée :

— Comme ta voix qui est pareille à celle de Lucie.

— Tu es un flatteur, mon ami Pierre.

Se tourna vers la fenêtre contre laquelle, tout à l'heure, Florence Béril était dressée. Il ferma à demi les yeux, parce qu'il craignait que le désespoir ne fût le plus fort. La voix de Mami rappela de lui pour une illusion, Lucie d'attendait plus jamais. Il l'écouterait encore quelques instants, cette voix adorée, il se donnerait, quelques instants encore, à la chimère, et puis il partirait vers sa solitude où ne

assemblage était la preuve de sa tendresse pour son amie, qu'il comblait ainsi de cadeaux.

Malgré ses explications, il fut écroué à la prison de Péronne.

Le chef de gare de la grande vitesse, Eugène Boubet, n'a pas tardé à aller rejoindre « Tatave » et son subalterne Marc.

— C'est lui, a déclaré « Tatave », qui m'a donné l'idée de « barboter » les colis. Il s'entendait même avec des complices pour dévaliser des colis saisis, puis pour en faire échouer le remboursement comme s'ils avaient été égarés.

Malgré l'augmentation des tarifs, on conçoit, avec un chef de gare comme Boubet, que le transit d'Albert devait être déficitaire.

Malgré ses protestations, Boubet a été écroué.

Actuellement, on compte vingt-trois inculpés, sur lesquels dix-huit ont été arrêtés.

Depuis le 10 août, le gardien-chef de la maison d'arrêt de Péronne vit successivement arriver dans l'ordre chronologique : Octave Vanzwaermen, « Tatave », le facteur Marcel Marc, le facteur mixte Albert Godbert, le commis Charles Herrenz, la jolie Louise Richard, le facteur mixte Paul Reuss, le chef de gare Anatole Boubet, les femmes Oereng et Marc, les épiciers Henri et Triquet, le débitant Bernadette Dancois, le pointeur Robert Lemaire, le courrier des postes Roland Desjardins, l'ancien épicière Fernand d'Arras, l'entrepreneur de camionnage millionnaire Gustave Guyon, l'expert-teller Paul Ledroit et Gaston Pitel, débauché en retraite.

Mais Pitel eut de la chance. La prison, quand il arriva, était bondée comme un hôtel balnéaire. Au 15 août, le gardien-chef dut refuser du monde, faute de place. Pitel fut laissé en liberté provisoire.

Les enquêteurs estiment que le poids des colis volés dépasse vingt mille kilos.

Il était temps que la brigade mobile de Lille mit le nez à la grande vitesse d'Albert.

L.-C. ROYER.

L'AFFAIRE GUYOT

METHODIQUEMENT SON INSTRUCTION

LE JUGE POURSUIT

L'instruction de l'affaire Guyot n'est pas interrompue par les vacances, comme beaucoup l'ont pensé. Mais une affaire de cette envergure nécessite des investigations très étendues dont il serait vain de vouloir parler quant à présent.

Des commissions rogatoires ont été transmises tant à Paris qu'à Provins. Quelques-unes se rapportent à des faits que nous avons signalés. Elles permettront à M. de la Chesnaye, juge d'instruction, de préparer son information suivant un plan qui reposera sur des bases solides, car en dehors de la mort de « la dame aux yeux verts », sur les circonstances desquelles l'enquête ne fournit que des explications très réservées, il n'a pas été interrogé sur certains faits particulièrement troublants.

Une lettre vient d'être versée au dossier. C'est celle du facteur François Gibrat, à la Queue-en-Brie, qui demande l'ouverture d'une enquête sur la mort de son beau-frère Rivière, tué par une auto inconnue. M. Gibrat, on le sait, se demande si cette voiture ne serait pas celle de Guyot.

D'autres lettres venant de Lyon ont été adressées à la justice, qui ne saurait en faire état, car elles émanent de gens qui, en termes d'une naïveté voulue, s'accusent du crime et ont l'air de vouloir innocenter Guyot.

Accompagné de sa petite-fille Madeleine et de M. Augé, député, maire de Provins, M. Guyot, père qui avait demandé un permis de communication s'est rendu à la prison hier matin et a fait visite à son fils. Leur entretien a duré une demi-heure.

Le mausolée des batailles de Champagne

L'Union rémoise des arts décoratifs a choisi le maître de Sillery-Relevé pour y ériger le mausolée des batailles de Champagne, qui se trouvait, au dernier, à l'Exposition des arts décoratifs à Paris.

Les souscriptions sont reçues par M. Louis Fendler, curé de Sillery, président du comité, et par M. l'abbé Lefebvre, 28, rue Nicolas-Henri, à Reims, trésorier.

LEITMOTIV

Une partie des charmantes danses que les Parisiens ont applaudies lors de la fête de nuit de la semaine dernière, ont été des cours de danse de Mlle Anita Georgides, professeur de l'œuvre de Mimi-Pinson, qui enseigne d'après sa méthode personnelle.

DAUVELLE. — Après l'agitation du milieu d'août, restent, malgré les dures accoutumés, la plage animée, le casino brillant. La preuve est faite que grande semaine est un terme aboli. La saison de trois mois se poursuit. Septembre est

vivait plus de rêve, vers son deuil.

Florence Béril questionna soudain, après un silence :

— M. de Prany ?

— M. de danger, répondit-il sans la regarder.

— Absolument ? insista-t-elle.

— Absolument, répliqua-t-il avec douceur. Ne t'avais-je pas dit, hier, que tout n'était que conjures et qu'attendu du sort la misère ou la fortune. Mais le Destin, qui lancait les dés, avait amené un point favorable. La stupidité d'un accident n'avait pas brisé ses projets, tes espoirs. Elle pouvait encore faire face à l'avenir et croire que lui rendrait toute sa splendeur du passé.

Le passé ! Tandis que, près de la fenêtre, les yeux lointains, Pierre se taisait, elle laissait le passé s'évoquer en elle en traits brisés, comme l'on ouvre parfois un livre dont toutes les pages sont cependant connues.

Selze ans. Elle se maria. Vingt ans. Elle était veuve. Elle était riche. Des années s'écoulaient, défilantes, émaillées, dans le double et triomphal en

Propos de bonne humeur

HISTOIRE DE L'HOMME QUI S'ÉTAIT ASSURÉ SUR LA VIE

Cette histoire, à la vérité, ne mérite d'être ni filmée ni mise dans une anthologie.

Contons-la donc dans toute sa simplicité. Ce matin-là, en se levant, Alfred Saultemouche découvrit qu'il ne lui restait pour toute fortune que huit sous de divers papiers n'ayant plus cours, trois billets de vingt-cinq mille roubles et une police d'assurance sur la vie.

Comment vivre désormais ?

Taper ses amis ? Trouver des prêteurs complaisants ? Imiter sur un vague billet à ordre la signature de Rothschild ou de Vanderbilt ? Autant de solutions à écarter.

Soudain, il se rappela l'adresse d'un certain Shylock, dont le métier consistait à obliger ses concitoyens dans l'embarras, moyennant une juste et modeste rémunération. (Voir Buffon, Histoire Naturelle, Crocodiles.)

Il s'y rendit aussitôt.

— Ami, bonjour ! Ne me demandez pas des nouvelles de ma santé. Je ne me dites pas le temps qu'il fait. Arrivons tout de suite au but. J'ai une échéance difficile. Vous savez ce que c'est ?

— Je ne sais même que cela. Vous avez besoin de fonds ?

— Vous êtes un profond psychologue. J'ai pensé que vous ne refuseriez pas de me les avancer.

— Vous avez bien fait. Quelles garanties possédez-vous ?

— Une police d'assurance sur la vie.

— Well ! Vous vous êtes assuré sur la vie ?... Excellente précaution ! Vous êtes jeune et solide... Mais qui peut répondre de l'avenir ?... Il est toujours prudent de penser à sa femme et à ses enfants...

— Je n'ai ni les uns, ni l'autre.

— Je voudrais dire à sa vieille mère.

— Ma pauvre mère n'est plus là.

— Poor boy ! Mettons à ses neveux...

— Je ne m'en connais aucun.

— Alors, damné garçon, quelle singulière idée avez-vous eue de vous assurer sur la vie ?

— Pour faire plaisir à un de mes amis qui est courtier... Il m'a eu, un soir que j'étais saoul... Je lui ai signé une police de 5.000 francs.

— Sur laquelle vous voulez emprunter aujourd'hui ?

— En ce cas, on pourrait peut-être causer... Vous voulez dix lions de votre police ?

— Maigre, Shylock !

— J'ai des risques... Si vous alliez changer d'idée ?

— Pas de danger... donnez-moi quinze louis... je rebouillirai tout mon saoul une dernière fois... et après-demain, vous irez toucher.

L'étrange marché fut conclu et signé.

Alfred est un garçon de parole. Il fit, comme il l'avait dit, une nouba phénoménale. A minuit, il rentra chez lui, prit ses dispositions, ouvrit le robinet et attendit la mort.

Mais elle ne vint pas.

Pendant son absence, la compagnie d'éclairage, chez qui il avait plusieurs petites notes en souffrance, avait envoyé un inspecteur lui couper le gaz.

Et voilà pourquoi cet infâme Shylock a déposé une plainte pour escroquerie contre lui.

Un engagement est un engagement.

Guy de TÉRAMOND.

NOS ÉCHOS

Aujourd'hui

La flamme du Souvenir sera rallumée par l'anniversaire des anciens des 11^{es} et 31^{es} R. I., 18 h. 30.

Conseil de cabinet : A 10 heures, au

DERNIERE HEURE

SERVICES TELEGRAPHIQUES ET TELEPHONIQUES SPECIAUX DU Petit Parisien et du Times

BERLIN ENVISAGE COMME PROBABLE LE RETRAIT DE L'ESPAGNE DE LA S.D.N.

Berlin, 31 août (dép. Petit Parisien.)

L'impression à Berlin, ce soir, quant aux travaux de la commission des sièges n'est pas optimiste. Le cabinet devra probablement ajourner sa réunion fixée antérieurement à jeudi. On considère qu'en la présence de la note espagnole, la question du siège permanent pour l'Espagne n'existe plus et, comme on doute ici des dispositions aux concessions des puissances intéressées, France et Angleterre, on envisage comme très probable la défection finale de l'Espagne.

La presse allemande d'opposition continue à critiquer l'attitude de la Wilhelmstrasse, qui marche d'accord avec le Foreign Office et le Quai d'Orsay, attitude qui, d'une part, amène l'Allemagne à soutenir les solutions favorables à la Pologne, d'autre part, indispose contre l'Allemagne plusieurs Etats qui croient pouvoir compter sur elle pour une opposition marquée contre la France et l'Angleterre.

De Genève, l'envoyé spécial du Berliner Tageblatt envoie à son journal un important article sur les travaux de la commission des sièges, article dont la conclusion est semblable à celle de plusieurs publications faites aujourd'hui à Berlin, et qui semblent toutes recommander le renouveau de l'idée des sièges semi-permanents.

L'envoyé spécial de la feuille démocratique écrit :

L'institution des sièges semi-permanents fut créée pour répondre aux exigences du Brésil, de l'Espagne et de la Pologne. Le Brésil a démissionné, l'Espagne n'est pas disposée en principe à se satisfaire d'un siège permanent. Elle a fait connaître au contraire, son intention de démissionner dans le cas où l'impossible compensation de Tanger ne lui serait pas accordée. Il ne s'agit donc plus pratiquement que de la Pologne. Par suite, l'opposition des pays qui représentent une classification dans la Pologne, en faveur de la Pologne s'est accrue. La position de l'Allemagne est clairement tracée. L'Allemagne a acquis au nouveau projet qu'il laissait intact le droit souverain de l'assemblée de proposer une nouvelle classification. Elle acquiesce aux nouvelles propositions dans la mesure où son principe ne sera pas touché, mais, dans aucun cas, les délégués allemands n'admettront un règlement par lequel l'assemblée voudrait à priori rejeter la classification de l'Allemagne, ce qui est en fait une contre-qualification, mais comme réponse objective à toute autre solution qui signifierait une intolérable entrave pour l'assemblée.

Un nouveau démenti espagnol au sujet du prétendu conflit entre le général de Rivera et l'armée

Madrid, 31 août (dép. Havas.)

Une note officielle confirme que la tranquillité est absolue dans tout le pays. Elle ajoute que les bruits répandus à l'étranger sur le manque de certains éléments et sur le dévouement de tout fondement. La note termine en déclarant que les affaires intérieures de l'Espagne seront résolues avec la sérénité et la prudence qui sont la ligne de conduite des pays conscients.

UN JOURNAL ANGLAIS ASSURE CEPENDANT QUE LE PREMIER MINISTRE AURAIT OFFERT SA DEMISSION

Londres, 31 août (dép. Petit Parisien.)

Au sujet de la situation politique en Espagne, le correspondant de l'Evening News à Saint-Sébastien télégraphie :

On prévoit que le conflit qui vient de s'élever entre le général Primo de Rivera et les officiers d'artillerie et de cavalerie entraînera une mutation ministérielle. Le marquis de Tiliouan, ministre de la Guerre, résignera et sera remplacé par le général Sarro, chef du corps expéditionnaire, qui débarqua dans la baie d'Alhucemas lors de la reprise de l'offensive contre les Rifains.

Je crois savoir, ajoute le correspondant, que le général Primo de Rivera offrit lui-même sa démission de premier ministre au roi, qui, invoquant la discipline et l'intérêt national, lui ordonna de rester à son poste jusqu'à ce que le conflit relatif aux promotions dans le cadre des officiers fut définitivement réglé. Quant aux causes de ce conflit, elles résident dans le mécontentement que créa, parmi les officiers d'artillerie et de cavalerie, un cri d'indignation que les officiers, qu'ils eussent servi ou non dans l'armée d'expédition au Maroc, ont droit égal à l'avancement.

Le roi a donné l'assurance aux jeunes militaires que l'incident serait réglé au plus tôt, et qu'il n'y aurait pas de démission de Rivera à démission de son côté, qu'il n'épargnerait aucun effort pour assurer l'observation de la discipline militaire à travers le pays.

La situation politique est calme et le roi est toujours à Santander.

CENT SOIXANTE PERSONNES ONT PÉRI DANS LE NAUFRAGE DU "BUREVSTNIK"

Londres, 31 août (dép. P. Parisien.)

Un communiqué officiel de Leningrad fixe à 160 le nombre des victimes du désastre du Burevstnik. 563 passagers se trouvaient à bord ; la plupart étaient des habitants de Cronstadt qui rentraient chez eux après avoir passé le dimanche à Leningrad. Dès le premier choc, les malheureux pris de panique se jetèrent à l'eau. 265 d'entre eux purent être recueillis par des chaloupes du port cependant qu'un certain nombre regagnaient les quais à la nage.

CATASTROPHE AUX AÇORES

La ville de Horta, dans l'île Fayal

est atteinte par un tremblement de terre

Londres, 31 août (dép. P. Parisien.)

Les nombreux messages reçus de Lisbonne et de Washington annoncent qu'un violent tremblement de terre, le plus désastreux qu'on ait enregistré dans ces îles, a été ressenti aujourd'hui dans les Açores. La ville de Horta, dans l'île Fayal, a été presque complètement détruite.

Le nombre des personnes tuées est évalué à cinquante. Les dégâts matériels sont considérables. La population de Horta, prise de panique, s'est enfuie dans la campagne. La Croix-Rouge américaine a offert son aide.

LE CABINET ITALIEN A ARRÊTÉ SON PLAN DE REDRESSEMENT FINANCIER

Entre autres mesures, les billets de 5 et 10 lires vont être retirés de la circulation et remplacés par de la monnaie d'argent

Rome, 31 août (dép. Havas.)

Au conseil des ministres, le comte Volpi, ministre des Finances, a exposé les projets financiers du gouvernement, qui prévoient notamment :

1° Le Trésor transférer, le 1er septembre, à la Banque d'Italie, 20 millions de dollars, soit le montant total de l'emprunt Morgan de novembre 1925. La Banque d'Italie, à la suite de cette remise de dollars, aura le montant de 2 milliards de 200 millions de lires, provenant de la circulation pour le compte de l'Etat, et emploiera cette somme or à l'augmentation des réserves. Ainsi la circulation bancaire pour le compte de l'Etat, qui s'élevait à 1.229.500.000 lires, se trouve réduite à 429.500.000 lires, et les réserves d'or de la Banque d'Italie ont augmenté d'environ 455 millions de lires or, atteignant 2 milliards 400 millions de lires or ;

2° Le budget du ministère des Finances comprendra une somme annuelle d'au moins 500 millions de lires, pour la diminution graduelle de la circulation bancaire pour le compte de l'Etat. Cette mesure commencera par l'exercice en cours, jusqu'à paiement complet de la dette restant.

La circulation des billets de l'Etat qui, le 1er juillet, était de 2 milliards 400 millions de lires, sera réduite de 400 millions de lires, représentant le montant de 2 milliards de 200 millions de lires, qui seront retirés de la circulation et remplacés par de la monnaie d'argent.

Les billets de 5 et 10 lires seront aussi retirés de la circulation et remplacés à partir d'octobre 1926 par la monnaie d'argent. Le développement ultérieur de la liquidation sera simplifié et confié à la Banque d'Italie. Il aura lieu au moyen de mesures à déterminer dans les mois prochains. En attendant, le Trésor, avec ses disponibilités, retirera et annulera 500 millions de lires de bons du Trésor ordinaires appartenant à la section autonome du consortium des valeurs ; on diminuera la circulation générale d'une somme équivalente : 500 autres millions de bons du Trésor seront retirés en octobre.

Un autre projet du ministère des Finances prévoit que la Banque d'Italie doit exercer une certaine surveillance sur la gestion des institutions ou des firmes faisant des opérations de crédit. Les nouvelles organisations bancaires et la création de nouveaux sièges seront subordonnées à l'autorisation qui pourra être donnée ou refusée ; les institutions acceptant des dépôts devront prélever annuellement sur leurs bénéfices au moins un dixième, dans le but d'augmenter leur réserve jusqu'à ce que celle-ci ait atteint 50 0/0 du capital.

Le ministre des Finances a annoncé enfin que des mesures sont en cours pour transférer et concentrer les opérations de change et d'approvisionnement de monnaie étrangère pour le compte de l'Etat auprès de la Banque d'Italie.

Le conseil des ministres a décidé de continuer la politique tendant à la revalorisation progressive de la lire et a adopté les projets exposés par le ministre des Finances.

Le conseil a décidé enfin l'abolition de certaines taxes sur les affaires, ainsi que la réduction de quelques impôts directs, continuant ainsi la politique tendant à la simplification des contributions en éliminant sur tout, dans la mesure du possible, celles établies pendant et après la guerre et qui nuisent davantage à l'économie générale du pays.

LE GOUVERNEMENT GREC VA JUGER LES MINISTRES DU CABINET PANGALOS

Athènes, 31 août (dép. Times.)

On apprend de source autorisée que le gouvernement a décidé :

1° De mettre immédiatement en jugement tous ceux qui ont exercé les fonctions de ministres sous la dictature Pangalos ;

2° De priver lesdits ministres de leurs droits politiques pendant une période déterminée ;

3° De poursuivre ces mêmes personnalités pour infractions à la Constitution ;

4° De les rendre responsables dans leurs biens personnels.

L'ITALIE TIEND EN HALEINE SES OFFICIERS DE MARINE

Rome, 31 août (dép. Havas.)

Le conseil des ministres a adopté une disposition selon laquelle les officiers subalternes des différents services de la marine appartenant au service actif permanent pourront perfectionner leur instruction professionnelle et être embarqués sur des paquebots de lignes subventionnées, transatlantiques et chargeurs.

UN AVION BRITANNIQUE HEURTE UN ARBRE

Un mort, un blessé

Londres, 31 août (dép. Petit Parisien.)

Au cours d'exercices de signalisation et de lancement de messages effectués cet après-midi, l'occasion de manœuvres dans la Nouvelle-Forêt (Hampshire), un avion militaire, volant à très basse altitude, a heurté la cime d'un arbre et s'est brisé sur le sol.

L'officier aviateur a été tué et son mécanicien grièvement blessé.

FONCK VA FAIRE DES ESSAIS A BORD DE SON AVION GEANT

New-York, 31 août (dép. Radio.)

Le capitaine Fonck a annoncé qu'il effectuait, à la fin de la semaine, un vol d'essai jusqu'à Washington, à bord de son aéroplane géant le Sikorsky.

L'aviateur français a également l'intention de réaliser prochainement un vol d'essai au-dessus de New-York, avec une trentaine de personnes à son bord.

TAMPONNEMENT A BUENOS-AYRES

Buenos-Ayres, 31 août (dép. Times.)

A la suite d'une collision, qui s'est produite à un croisement de voies, une locomotive d'un express et un train suburbain, quatre voyageurs ont été tués et vingt-six grièvement blessés. L'accident s'est produit à Retiro, qui est la gare terminus de Buenos-Ayres.

ABD EL KRIM EST ARRIVÉ A MARSEILLE

Il s'est installé, avec sa smalah, dans le pavillon qui lui avait été réservé dans l'île du Frioul

Marseille, 31 août (dép. Petit Parisien.)

A 14 h. 15, la vigie de Notre-Dame-de-la-Garde signale que l'Abda, le bord duquel se trouve Abd el Krim est en vue. Le navire mouillera dans une demi-heure devant le Frioul ; un remorqueur l'acostera. Abd el Krim et sa suite seront transférés au Frioul où des appartements ont été réservés et aménagés dans le pavillon Fauvel.

Des mesures sévères ont été prises pour éloigner tous les curieux de l'île du Frioul.

Du canot qui danse sur la houle, nous voyons le commandant Le Marchand prendre livraison de son prisonnier. Mais celui-ci n'a pas l'air de vouloir s'embarquer sur le remorqueur. On fait signe au remorqueur de filer. Il quitte le bord et le Saint-Mandrier, vieux bateau que tous les visiteurs du château d'If connaissent bien, s'approche. Cette fois, Abd el Krim descend l'échelle de corde.

Le défilé commence. Voici d'abord des femmes : les femmes du camp ; elles sont neuf. Sept sont voilées à la mode musulmane ; deux sont en robes curieuses, sur le pont de l'Abda, un visage bistré et charmant de fillette. Voici ensuite deux enfants, portés par les officiers du bord, puis deux personnes, dont l'un à lunettes et vêtus à la musulmane ; ce sont le frère et l'oncle d'Abd el Krim. Enfin, voici Abd el Krim lui-même, la tête couverte du turban. Il est habillé avec recherche. Ce qui frappe, c'est la jeunesse de sa physionomie. Il sourit et montre des dents blanches qui font contraste avec le teint brun de son visage. Tout ce monde-là est embarqué, les colis sont chargés à bord du Saint-Mandrier, qui se dirige vers la passe du Frioul, cependant que des bruits de chaîne indiquent que l'Abda lève l'ancre pour entrer à Marseille.

Il est bien près de 3 heures. Le Saint-Mandrier accoste. Des matelots, revolver en bandoulière, sont là. Voici, débarquant avec la smalah, l'interprète, M. Sagnes, qui doit accompagner le rebelle à la Réunion ; M. Saujon, attaché au ministère des Affaires étrangères ; le gouverneur Bonamy et le secrétaire général de la préfecture, M. Marty.

Les femmes descendent à terre ; elles se rangent sagement en rang d'indes, puis, comme des soldats, elles se dirigent, sous la conduite d'un matelot, vers l'appartement qui leur est réservé dans le pavillon Fauvel. Et lui, depuis, ne les a revues.

Abd el Krim, qui mettait le pied sur la terre française, ne sourit plus ; il cause à voix basse avec son frère et avec son oncle. On le conduit devant le pavillon Fauvel pour lui faire choisir sa chambre. Après un court entretien avec le capitaine Sagnes, il choisit, désagréable, et il entre dans son appartement où il s'enferme. Son oncle et son frère font de même. La smalah s'installe, mais l'oncle, continuant ainsi la politique tendant à la simplification des contributions en éliminant sur tout, dans la mesure du possible, celles établies pendant et après la guerre et qui nuisent davantage à l'économie générale du pays.

Le conseil des ministres a décidé de continuer la politique tendant à la revalorisation progressive de la lire et a adopté les projets exposés par le ministre des Finances.

Le conseil a décidé enfin l'abolition de certaines taxes sur les affaires, ainsi que la réduction de quelques impôts directs, continuant ainsi la politique tendant à la simplification des contributions en éliminant sur tout, dans la mesure du possible, celles établies pendant et après la guerre et qui nuisent davantage à l'économie générale du pays.

Le conseil des ministres a décidé de continuer la politique tendant à la revalorisation progressive de la lire et a adopté les projets exposés par le ministre des Finances.

Le conseil a décidé enfin l'abolition de certaines taxes sur les affaires, ainsi que la réduction de quelques impôts directs, continuant ainsi la politique tendant à la simplification des contributions en éliminant sur tout, dans la mesure du possible, celles établies pendant et après la guerre et qui nuisent davantage à l'économie générale du pays.

Le conseil des ministres a décidé de continuer la politique tendant à la revalorisation progressive de la lire et a adopté les projets exposés par le ministre des Finances.

Le conseil a décidé enfin l'abolition de certaines taxes sur les affaires, ainsi que la réduction de quelques impôts directs, continuant ainsi la politique tendant à la simplification des contributions en éliminant sur tout, dans la mesure du possible, celles établies pendant et après la guerre et qui nuisent davantage à l'économie générale du pays.

Le conseil des ministres a décidé de continuer la politique tendant à la revalorisation progressive de la lire et a adopté les projets exposés par le ministre des Finances.

Le conseil a décidé enfin l'abolition de certaines taxes sur les affaires, ainsi que la réduction de quelques impôts directs, continuant ainsi la politique tendant à la simplification des contributions en éliminant sur tout, dans la mesure du possible, celles établies pendant et après la guerre et qui nuisent davantage à l'économie générale du pays.

Le conseil des ministres a décidé de continuer la politique tendant à la revalorisation progressive de la lire et a adopté les projets exposés par le ministre des Finances.

Le conseil a décidé enfin l'abolition de certaines taxes sur les affaires, ainsi que la réduction de quelques impôts directs, continuant ainsi la politique tendant à la simplification des contributions en éliminant sur tout, dans la mesure du possible, celles établies pendant et après la guerre et qui nuisent davantage à l'économie générale du pays.

Le conseil des ministres a décidé de continuer la politique tendant à la revalorisation progressive de la lire et a adopté les projets exposés par le ministre des Finances.

Le conseil a décidé enfin l'abolition de certaines taxes sur les affaires, ainsi que la réduction de quelques impôts directs, continuant ainsi la politique tendant à la simplification des contributions en éliminant sur tout, dans la mesure du possible, celles établies pendant et après la guerre et qui nuisent davantage à l'économie générale du pays.

Le conseil des ministres a décidé de continuer la politique tendant à la revalorisation progressive de la lire et a adopté les projets exposés par le ministre des Finances.

Le conseil a décidé enfin l'abolition de certaines taxes sur les affaires, ainsi que la réduction de quelques impôts directs, continuant ainsi la politique tendant à la simplification des contributions en éliminant sur tout, dans la mesure du possible, celles établies pendant et après la guerre et qui nuisent davantage à l'économie générale du pays.

Le conseil des ministres a décidé de continuer la politique tendant à la revalorisation progressive de la lire et a adopté les projets exposés par le ministre des Finances.

Le conseil a décidé enfin l'abolition de certaines taxes sur les affaires, ainsi que la réduction de quelques impôts directs, continuant ainsi la politique tendant à la simplification des contributions en éliminant sur tout, dans la mesure du possible, celles établies pendant et après la guerre et qui nuisent davantage à l'économie générale du pays.

Le conseil des ministres a décidé de continuer la politique tendant à la revalorisation progressive de la lire et a adopté les projets exposés par le ministre des Finances.

Le conseil a décidé enfin l'abolition de certaines taxes sur les affaires, ainsi que la réduction de quelques impôts directs, continuant ainsi la politique tendant à la simplification des contributions en éliminant sur tout, dans la mesure du possible, celles établies pendant et après la guerre et qui nuisent davantage à l'économie générale du pays.

Le conseil des ministres a décidé de continuer la politique tendant à la revalorisation progressive de la lire et a adopté les projets exposés par le ministre des Finances.

Le conseil a décidé enfin l'abolition de certaines taxes sur les affaires, ainsi que la réduction de quelques impôts directs, continuant ainsi la politique tendant à la simplification des contributions en éliminant sur tout, dans la mesure du possible, celles établies pendant et après la guerre et qui nuisent davantage à l'économie générale du pays.

Le conseil des ministres a décidé de continuer la politique tendant à la revalorisation progressive de la lire et a adopté les projets exposés par le ministre des Finances.

Le conseil a décidé enfin l'abolition de certaines taxes sur les affaires, ainsi que la réduction de quelques impôts directs, continuant ainsi la politique tendant à la simplification des contributions en éliminant sur tout, dans la mesure du possible, celles établies pendant et après la guerre et qui nuisent davantage à l'économie générale du pays.

Le conseil des ministres a décidé de continuer la politique tendant à la revalorisation progressive de la lire et a adopté les projets exposés par le ministre des Finances.

Le conseil a décidé enfin l'abolition de certaines taxes sur les affaires, ainsi que la réduction de quelques impôts directs, continuant ainsi la politique tendant à la simplification des contributions en éliminant sur tout, dans la mesure du possible, celles établies pendant et après la guerre et qui nuisent davantage à l'économie générale du pays.

LE NAGEUR GEORGES MICHEL RELEVÉ LE DÉFI DE Mrs CORSON

Dans une longue lettre qu'il adresse au Petit Parisien, le nageur français Georges Michel, vainqueur du dernier Marathon nautique, se déclare prêt à relever le défi de Mrs Corson qui vient de défier tous les champions ayant déjà traversé le pas de Calais.

Il dit, cependant, qu'il est inutile de se rendre aux Etats-Unis pour nager autour de l'île de Manhattan, Mrs Corson se trouvant en ce moment à Paris.

Sur place, écrit-il, nous avons la Seine, qui nous offre des parcours idéaux :

1° Les 10 kilomètres de Corbell-Paris. Murais français qui ont l'honneur de gagner tout dernièrement ;

2° Si ce parcours est estimé trop court, il y a Melun-Paris (60 km.), ou bien aussi Montreuil-Paris (100 km.). Voilà de quoi, je suppose, satisfaire tous les goûts ; avec le courant presque nul de la Seine, il est facile de faire des heures, dix-huit heures et trente heures.

Ce pense, de cette proposition, Mrs Corson et M. Walter Lisberger, miss Edwidge Mrs Corson avaient de traverser la Manche à la nage avant le 1er septembre.

La vérité, dit-on, est qu'aucun nageur n'a obtenu de conditions supérieures à la nôtre. La somme totale qui leur a été versée par la compagnie Lloyd ne dépasse pas six mille livres.

DES MATERIAUX TRANSPORTES EN AVIONS
A PLUS DE 4.000 METRES D'ALTITUDE

Ils servent à construire la route du Salève la plus haute d'Europe

Annecy, 31 août (dép. Petit Parisien.)

M. Dina, qui construit à ses frais la route de Cruseilles au futur observatoire du Salève, route à laquelle sont actuellement occupés des sapeurs du 4^e génie, a acquis l'observatoire Vallot, situé à 4.367 mètres d'altitude sur le mont Blanc.

Afin de monter à Vallot des charges supérieures à celles que peut porter un homme, M. Dina va recourir à l'aviation. Il s'est assuré le concours du lieutenant Thoret et a obtenu un avion militaire du ministère de la Guerre. La maison Farman a, en outre, équipé un avion puissant dirigé par le capitaine de réserve Salomon 260 chevaux.

Thoret a quitté le Bourget à 16 h. 10 sur le Farman-Salomon. Par suite du manque d'essence, l'avion dut atterrir près de Cinquival, dans le Jura, à 18 h. 55. Après ravitaillement, l'avion repartit et atteignit Genève en quelques minutes.

Les travaux vont être poursuivis activement avec les deux avions.

LE CARDINAL ANDRIEU CONTRE L'INSTITUT D'ACTION FRANÇAISE

Bordeaux 31 août (dép. P. Parisien.)

Dans une lettre publiée dans le bulletin paroissial l'Aquitaine, le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, condamne « l'enseignement de l'Institut d'Action française comme athée, antichrétien et poursuivant l'amoralisme de l'individu ».

Auto contre moto : deux blessés

Une collision s'est produite, route de Mantes à Equeville, entre une automobile pilotée par M. Alexandre Ponclan, demeurant à Paris, 19 bis, et une moto conduite par M. Pierre Rocher, employé de commerce, 14, avenue des Gobelins à Paris, et derrière laquelle était monté un de ses amis le docteur William Henth, sujet britannique actuellement de passage à Paris.

Les deux motocyclistes, légèrement blessés, ont pu après pansement gagner leur domicile ; ils ont été légèrement blessés.

Deux blessés dans une collision à Clay-Souilly

Meaux, 31 août (dép. Petit Parisien.)

A l'intersection des routes nationale et départementale, près de l'église de Clay-Souilly, une auto conduite par M. Roger Baudry, mécanicien à Verlus (Marne), est entrée en collision avec la voiture de M. Victor Paul, négociant à Paris.

Le frère de ce dernier M. Rodolphe Paul, a été blessé au visage par des éclats de la pare-brise. M. Pascal a été fortement contusionné.

Un motocycliste blessé à Choisy-le-Roi.

Circulant à motocyclette, route de Versailles à Choisy-le-Roi, M. Emile Gaudard, âgé de dix-huit ans, demeurant à Paray (Seine-et-Oise), s'est jeté contre une auto conduite par M. Roger Girard, 26 bis, rue de Flandre, à Alfortville. M. Gaudard, dont l'état est désespéré, a été transporté à la Pitié.

Un autre à Arcueil

A l'angle de la rue Carnot et de l'avenue de Créteil, une motocyclette montée par M. Roger Joubert, âgé de dix-huit ans, demeurant à Arcueil, a été heurtée par une camionnette conduite par M. André Massery, 20, rue d'Elle-d'Orléans, à Cachan. Le motocycliste, qui a la tête fracturée, a été transporté à Cochin.

Un motocycliste se fracture le crâne : en allant prévenir la famille du blessé, un ami aussi, le frère fracturé dans une collision entre son taxi et une autre auto

Lyon, 31 août (dép. Petit Parisien.)

Hier soir, un restaurateur de Vernaison, M. Jules Darguet, se fracturait le crâne dans une chute de motocyclette. Un de ses amis, M. Marius Grandaigne, manœuvre, 42, rue de la République, l'accompagnait à l'Hôtel-Dieu.

L'interne de service jouant grave l'état de M. Darguet, pris M. Grandaigne d'en avertir la famille du blessé. M. Grandaigne prit un taxi ; mais le chauffeur voulut à tout prix le conduire en collision avec une autre auto. Dans le choc, l'obligé manœuvre fut lui aussi le crâne fracturé. On l'a transporté à son tour à l'Hôtel-Dieu dans un état inquiétant.

Une auto tamponnée par un express : une blessée

Chalon-sur-Saône, 31 août (dép. P. P.)

Au passage à niveau de Navilly, un express a tamponné l'auto de M. Charton, fermier, résidant en panne au milieu des voies.

Mme Charton, qui n'avait pas le temps de sauter à terre, a été grièvement blessée.

EST-CE UN NOUVEAU TOUR DE RÈME REVENU A PARIS ?

Un chauffeur de taxi curieusement escroqué de 330 francs

A la station de voitures du square du Temple, un chauffeur de taxi de nationalité italienne, était abordé hier matin par un homme égaré ment venu qui lui demandait s'il était propriétaire de sa voiture. Sur la réponse affirmative du chauffeur il ajouta :

— Tant mieux. Il sera plus facile de nous entendre. Je voudrais aller à Chantilly, combien me prendrez-vous ?

Elle comme le chauffeur se disposait à consulter sa carte routière pour connaître la distance exacte séparant Chantilly de Paris, le futur client proposa de verser 250 francs. C'était beaucoup plus qu'il ne fallait, aussi le chauffeur accepta-t-il la proposition.

Le ne puis que demain, poursuivait le quidam, donnez-moi votre nom et votre adresse. Je vous enverrai.

Le conducteur tendit sa carte commerciale.

— Oh ! quel nom curieux ! Tenez, pour simplifier les choses, prenez mon surnom et écrivez votre nom et votre adresse sur cette enveloppe. Je n'aurais qu'à glisser ma carte de visite pour vous indiquer l'heure et l'endroit où il faudra venir me prendre.

Le chauffeur et le client se quittèrent. Muni de l'enveloppe et de la carte commerciale, l'homme, dans la suite, écrivit sur la carte, en imitant l'écriture du chauffeur : « Donne 330 francs au porteur pour achat de pneus d'occasion ».

Muni de son adresse au domicile du conducteur italien, L. trouva la femme de celui-ci. Il lui remit l'enveloppe cachetée et reçut aussitôt les 330 francs réclamés par le mari.

Cet heureux client n'a pas été revu depuis.

Le signalement de cet escroc correspond en tous points à celui de Rème. Le redoutable flou serait-il revenu à Paris, après avoir, ces jours-ci, signalé son passage à Orléans ? La police est assez disposée à le croire...

Un Polonais assassiné près de Mulhouse

Mulhouse, 31 août (dép. Petit Parisien.)

Près de la mine de potasse Theodor, à Wittenheim, le jardinier de l'usine constatant qu'une odeur suspecte se dégageait d'une saignée, effectua des recherches et découvrit un cadavre en décomposition gisant sous les branches.

Av. 15.000. Foyer Commercial, 46, r. Bondy.

— Assés ! Une vérité, vous m'étourdirez, avec vos coq-à-l'âne éternels ! Dites-moi bonsoir et retirez-vous.

Stupéfaite, la Bretonne vacilla sur ses jambes blanches.

— Oh ! que vous ne me tutoyez plus ? fit-elle d'une voix navrée. C'est-y que vous ne voulez plus être mon petit enfant ?

Ella s'était laissée tomber à genoux, s'emparait des mains de Gilberte, les embrassait avec une sorte de fureur, se relevait et se sauvait, riant d'un côté, pleurant de l'autre.

— Vous... vous... donc... Faut pas en vouloir à la pauvre nounou ; elle n'a qu'un cœur et il est à vous...

— Dors bien et à demain ! lui jeta la jeune femme, comme elle disparaissait.

Le lendemain de ce jour-là, le petit Étienne Mamette qui, une fois de plus rentrée en grâce, emportait du bonheur pour

soumit.

Onze heures et demie, elle avait tenu de passer dans la chambre où il n'avait jamais avant minuit.

Ella n'avait pas achevé cette réflexion qu'elle tressaillait violemment, retenue un cri, tendait les bras en avant, butait !

— Vous... vous... Ici... là... Olivier se tenait devant elle, s'efforçant de sourire, de paraître gai.

— Vous n'étiez pas dans le salon ? Je vous ai cherchés très longtemps ! Elle était toute troublée.

— Pourquoi étiez-vous venu plus tôt ? Il fit une moue :

— Ce n'est pas trop gentil, ce que vous me dites là, avez-vous ?

— Et puis, je ne voulais pas voir. Pourquoi n'avez-vous pas voulu comprendre ma lettre ?

— Est-ce qu'on comprendrait quelque chose d'un écrit de mort ?

Et tort et à travers.

— Comme c'est grand, chez vous... En vain, d'un cote vous se lit immense que vous reposez? Mais l'on y mettrait cote à cote, les sept lils de l'ogre et le Petit-Poucet et ses freres... Et ces tentures qui engentent tout et les personnages gaient anres...

Mais elle s'empettait :

— Allons, venez.

— Pourquoi ne pas demeurer ici ?

— Encore? fit-elle d'un ton de reproche.

Il l'entraigna vers le fauteuil qu'elle venait de quitter, il faisait reprendre place, et, approchant un tabouret qui le mit a l'aise,

— Laissez-moi vivre un tout petit peu ici, oh ! il flotte davantage de vos pensées autour. Nous y serons mieux, vous pourriez entendre, moi pour vous dire ce que j'ai fait, puis sa physionomie d'em-

[illegible]

— Oh! quel plaisir de vous revoir ! dit-il en se précipitant vers elle ; mais comment avez-vous pu fuir à un homme qui vous a abandonnée ? et qui vit, presque publiquement, avec une femme qui sera demain une femme saine ?

— Mais c'est là-dessus que j'ai des duperies. Qu'en pensez-vous ? L'opinion du monde ? Ah ! amie, le monde ne vous saurait aucun gré du sacrifice que vous lui feriez de votre bonheur et du mien, et il blâmerait encore ce sacrifice fait pour les victimes bénévoles.

Gilberte se redressa.

— L'opinion du monde ne m'importe pas.

— Eh bien ?

— Mais c'est étonnant que je ne veux pas déchoir.

— Est-ce donc déchoir que d'aimer ?

Oh ! Gilberte, comme si l'amour n'avait pas tous ses droits !... Le devoir certes n'a rien de plus exigeant que la réciprocité. En reprenant sa liberté, M. de

[illegible][illegible]

SUPERBES TERRAINS de 500 et 300 mètres façades sur routes départementales, eau, près	CONFECTIONS Pantalons velours 29 fr. comptant et 30 fr.	CHIENS T. s. rac. luv. 80 fr. Maitronne, Paris. Teud. 27.62
---	---	---

— Eh bien ?
— Mais c'est devant moi que je ne
veux pas déchoir.
— Est-ce donc déchoir que d'aimer ?
Oh ! non, mais c'est l'amour n'avait
pas les deux !... Le devoir, certes !
Mais le devoir demande de la réciprocité.
En reprenant sa liberté, M. de
Sainte-Maure vous a virtuellement rendu
la vôtre.
Gilberte ne répondit pas.
Il y avait bien des choses vraies dans
ce qu'Olivier venait de lui répondre.
Combien de fois, chez sa marraine,

sont de neurts et de tristes, et un
 Vous seriez ma femme, Gil-
 ma femme uniquement chérie et
 dremment choyée... Ah! ne doutez
 mon amour... Si vous saviez
 s'aimer profondes il a jetées
 mon cœur. Ce n'est pas un amour
 moment, qui passe et qui est
 c'est un amour puissant et fort,
 et magnanime, qui serait avide
 d'embrasser tout ce qui se mou-
 vrez-vous que ce soit votre sen-
 tie qui m'a conquis, ensorcelé, qui
 ne je me suis donné si bien à vous
 voudriez le, je ne pourrais plus
 à l'heure d'aujourd'hui, je ne pour-
 rai vous enlever en vous ce que personne n'a
 vu, c'est la délicatesse de vos
 vives, la grâce infinie de vos songes,
 l'harmonie d'une qui émane de vous

— Une penchée, celle de pen-
sions à moi avec douceur et
saluer la ténacité que j'ai
aimée...
— Eleva les paupières.
— Son visage était profondé-
ment ; il se faisait en elle
échirement.
— Pourtant, Olivier, dit-elle, je
vais de renoncer à votre
sans renoncer tout à fait
à son père.
— Votre ami?... fit-il d'un
un peu penchée, lui avait
entre ses mains, la tenait
des de son visage.
— Jacques SOROT.

parer intérieur... Et c'est
 que j'ai respiré, qu'il m'a
 fait à l'oreille, vous le
 voyez, tout en marchant, tout
 en marchant sans parler, il
 fait fermé les paupières ;
 dit incliné ; elle se laissait
 accents enivrants de la
 pas non, amie. Ne dit
 non... Rêvâtesse. Je suis à
 d'hui comme je le serai
 me le sera jusqu'à mon
 je. Je veux que ce soit libre
 sans désirer que son destin
 ne se revienne, mais
 moi, ne me rappelez, je
 dit, je vous le répète : si
 je m'élégierai sans vous
 je vous maudrai pas. Je ne
 me le bonheur. Si je peut
 dire de ma disparition, que
 c'est soit faite. Je ne vous
 qu'une grâce, celle de pen
 sés à moi avec douceur et
 la tendresse que j'ai
 aimé...
 leva les paupières.
 ses yeux était profondé
 ment ; il se faisait en elle
 échirement.
 ourant, Olivier, dit-elle, je
 n'aurais pu renoncer à vous
 sans renoncer tout à fait
 à sa pâle.
 n'enlève votre ami?... Et il d'un
 et un peu penchée, lui avait
 des yeux malades, la tenait
 de son visage.
 Jacques SORR.

